

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 novembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-1273

présenté par
M. Cazeneuve et M. Jerretie

ARTICLE 79**Mission « Relations avec les collectivités territoriales »**

À la première phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« , respectivement, de 90 millions d'euros et de 90 millions d'euros »

les mots :

« de 90 millions d'euros chacune ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.